



École nationale
de police du
Québec



Programme de formation initiale en gestion policière

Inscription et admission

Bureau du registraire et des communications

Mise à jour 2026-05-28

Le Règlement



Le Programme de formation initiale en gestion policière (PFIGP) est rendu obligatoire depuis l'entrée en vigueur du [Règlement sur les qualités minimales requises pour exercer des fonctions de supervision dans un corps de police](#), le 19 mars 2026.

Règlement sur les qualités minimales requises pour exercer des fonctions de supervision dans un corps de police, Loi sur la police, (chapitre P-13.1, a. 116, al. 1 et al. 2, 2023, chapitre 20, a. 14).

Inscription et admission

- Précisions : inscription, admission et facturation
- Processus
 - Inscription et admission – Volet 1
 - Inscription – Volet 2
 - Inscription – Volet 3

Précisions : inscription, admission et facturation

Inscription et admission

- Inscrire un candidat sur le portail COBA pour une admission au programme signifie réserver une place en vue de l'inscription de celui-ci à un cours.
- Le processus d'admission et d'inscription est une responsabilité partagée entre l'organisation et le candidat/étudiant, la transmission des communications à chacune des étapes est essentielle.
- Une admission au programme ne constitue pas une inscription pour les volets 2 et 3.

Facturation

- Le programme est facturé par l'ENPQ à chacun des volets.
- Les frais apparaissent temporairement au dossier universitaire de votre candidat. Il s'agit d'un affichage standard du système.
- La facture des frais de formation est directement transmise à votre organisation par l'ENPQ.
- Les frais inscrits au dossier universitaire du candidat seront ensuite retirés.



Le programme de formation initiale en gestion policière (PFIGP) est **accessible à tous les superviseurs dûment nommés et aux policiers exerçant des fonctions de supervision.**

Inscription et admission – Volet 1

ADM-010-86 - Management des organisations policières

En ligne, asynchrone | 3 crédits

Nombre de places

Illimité

Inscription en continu

1. Inscription

Inscription du candidat au volet 1

Organisation policière

- ✓ **Inscrire le candidat** au volet 1 sur le portail COBA.

Important - Inscrire la date d'entrée en fonction du candidat à titre de superviseur, ainsi que le domaine de supervision : patrouille, enquête, au autre.

2. Confirmation cours ENPQ

Réception de la confirmation de cours, d'un modèle de lettre d'emploi et du formulaire d'admission UQTR

Organisation policière

Transmettre au candidat :

- ✓ La confirmation de cours du volet 1.
- ✓ Le formulaire d'admission UQTR.

Important – La confirmation de cours est envoyée une seule fois par session à l'organisation.

- ✓ **Compléter la lettre de confirmation de lien d'emploi.**

3. Admission UQTR

Formulaire d'admission au Microprogramme de premier cycle en formation initiale en gestion policière

Candidat/étudiant

- ✓ **Remplir le formulaire d'admission UQTR** de façon électronique.

Important – Inscrire un courriel personnel.

- ✓ **Transmettre le formulaire rempli ainsi que tous les documents requis à la direction de formation** de son organisation policière.

Organisation policière

- ✓ **Transmettre la lettre de confirmation de lien d'emploi, le formulaire d'admission UQTR rempli et les documents requis à formuniv@enpq.qc.ca.**

4. Confirmation d'admission UQTR

Réception de confirmation d'admission et de la procédure d'activation du compte UQTR

Candidat/étudiant

- ✓ **Procéder à l'activation de son compte UQTR.**



L'étudiant doit activer son compte UQTR pour accéder au cours, et dispose d'un délai de 15 semaines pour le compléter à partir de cette date.

5. Début cours

Début du volet 1

Candidat/étudiant

- ✓ **Confirmer au responsable de formation de son organisation qu'il débute le cours volet 1.**
- ✓ **Débuter le cours volet 1.**

6. Fin et réussite

Fin et réussite du volet 1

Candidat/étudiant

- ✓ **Avoir réussi les 5 mini-tests.**
- ✓ **Télécharger l'attestation de réussite** sur le portail de cours de l'UQTR.
- ✓ **Transmettre dès réception l'attestation de réussite au responsable de formation** de son organisation policière.

1. Inscription

Inscription du candidat au cours

2. Confirmation cours ENPQ

Aucune confirmation de cours n'est envoyée.

Organisation policière

- ✓ **Inscrire le candidat au cours 215-002-25 - Évaluation du risque d'une intervention policière planifiée** sur le portail COBA.

Organisation policière

- ✓ Informer le candidat de son inscription au cours.

3. Admission UQTR

Aucune admission n'est nécessaire.

Inscription – Préalable au volet 2

215-002-25 - Évaluation du risque d'une intervention policière planifiée

Moins de 2 h | En ligne, asynchrone | Aucun crédit

Nombre de places

Illimité

4. Test de connexion/accès

Aucun lien de *Test de connexion Moodle* n'est envoyé

5. Début cours

Début du cours

6. Fin et réussite

Fin et réussite du cours

Candidat/étudiant

- ✓ Débuter le cours

Candidat/étudiant

- ✓ **Confirmer au responsable de formation de son organisation qu'il a terminé le cours.**



Informer le candidat qu'il ne recevra pas de lien pour un test de connexion Moodle et qu'il pourra accéder directement au cours sur la plateforme d'apprentissage en ligne Moodle.



L'étudiant aura accès au cours dès l'inscription, sur la plateforme d'apprentissage en ligne Moodle.



La formation ne comporte pas d'évaluation, une mention sans évaluation apparaît au relevé de notes à la fin de chacune des sessions pour tous les étudiants ayant complété la formation.

1. Inscription

Inscription du candidat au volet 2

2. Confirmation cours ENPQ

Réception de la confirmation de cours

Organisation policière

- ✓ **Réserver la place du candidat** au volet 2 sur le portail COBA.
- ✓ **Transmettre l'attestation de réussite du volet 1** à formuniv@enpq.qc.ca, si celle-ci n'a pas déjà été transmise.

Important – Une priorisation de place sera effectuée.

Organisation policière

Transmettre au candidat :

- ✓ La confirmation de cours du volet 2.

3. Admission UQTR

Le candidat a déjà été admis dans le processus au volet 1

4. Test de connexion/accès

Réception du lien de *Test de connexion Moodle* une semaine précédant le cours

Candidat/étudiant

- ✓ **Effectuer le Test de connexion de Moodle.**

Inscription – Volet 2

PPU-010-51 - *Pratiques policières*

40 h en ligne | 40 h en présence | 3 crédits

Nombre de places

32

5. Début cours

Début du volet 2

Candidat/étudiant

- ✓ Débuter le cours volet 2.

6. Fin et réussite

Fin et réussite du volet 2

Candidat/étudiant

- ✓ Évaluation ENPQ.



L'inscription au volet 2 sera autorisée uniquement lorsque l'étudiant aura complété le préalable 215-002-25 – Évaluation du risque d'une intervention policière planifiée. Consultez le site Web pour connaître les particularités liées aux [RAC](#) et aux [dispenses](#).



La semaine 1 est diffusée en mode synchrone en ligne, et la semaine 2 est diffusée en présence.

1. Inscription

Inscription du candidat au volet 3

Organisation policière

- ✓ Réserver la place du **candidat** au volet 3 sur le portail COBA.
- ✓ Transmettre le nom et les coordonnées du **facilitateur** à formuniv@enpq.qc.ca.



Le candidat doit être dûment nommé superviseur à cette étape. Si le candidat a été inscrit comme policier exerçant des fonctions de supervision, l'organisation devra fournir une nouvelle lettre confirmant le lien d'emploi.

Consultez le **site Web** pour connaître les particularités liées aux [RAC](#) et aux [dispenses](#).

2. Confirmation cours ENPQ

Réception de la confirmation de cours

Organisation policière

Transmettre au candidat :

- ✓ La confirmation de cours du volet 3.
- ✓ L'aide-mémoire volet 3.



Un candidat inscrit au volet 3, sans avoir préalablement complété le volet 2, doit être inscrit à une prochaine diffusion du volet 2 afin que la demande d'admission au volet 3 soit acceptée.

3. Admission UQTR

Le candidat a déjà été admis dans le processus au volet 1

4. Test de connexion/accès

Réception des accès Moodle par courriel

Candidat/étudiant

- ✓ Tester l'accès à Moodle.

Inscription – Volet 3

PPU-010-52 - *Stage supervisé*

181 h (12 mois) | 6 crédits

Nombre de places

5. Début cours

Début du volet 3

Candidat/étudiant

- ✓ Débuter le premier trimestre du stage.



Les volets 2 et 3 peuvent être suivis en parallèle. **L'étudiant doit avoir complété et réussi le volet 2 au cours du premier trimestre du volet 3**, autrement une interruption de stage est nécessaire.

6. Fin et réussite

Fin et réussite du volet 3

Candidat/étudiant

- ✓ Évaluation ENPQ.

Programme de formation initiale en gestion policière

Plus d'information

Consulter le [site Web](#) de l'ENPQ pour obtenir l'ensemble des informations officielles et mise à jour concernant le PFIGP :

- Microprogramme de premier cycle de formation initiale en gestion policière
- Processus d'inscription et aide-mémoire
- Dispenses et reconnaissances des acquis
- Cas de figure pour superviseurs dûment nommés
- Gabarits de lettres